

COMPRENDRE LE RÔLE ET LE FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX DE RÉFÉRENTS GROUPE

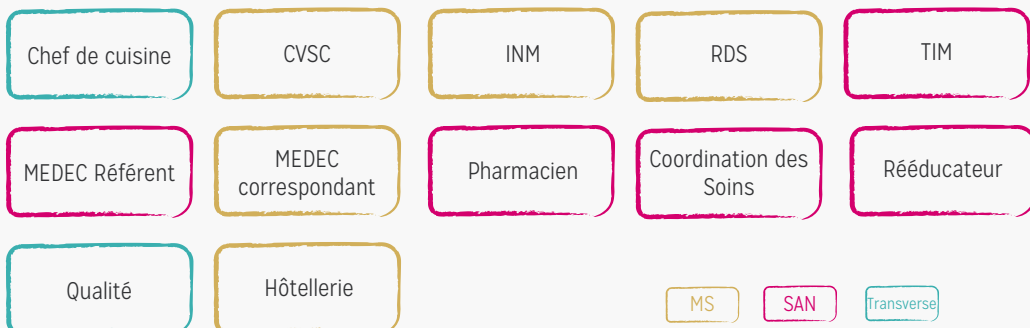
QU'EST-CE QU'UN RÉFÉRENT GROUPE ?

- C'est un professionnel d'établissement qui dispose d'un temps de travail dédié pour des activités du Groupe LNA Santé sans que cela ne constitue la majorité de ses missions. Durant sa mission il intervient sur plusieurs établissements.
- En tant qu'expert métier sur son périmètre, le référent groupe :
 - Déploie des process et projets groupe pilotés par un responsable fonctionnel, en transversal sur plusieurs établissements
 - Contribue à la construction des projets & process LNA Santé en apportant une expertise terrain
 - Sensibilise les professionnels sur son périmètre d'expertise
 - Le cas échéant, forme dans le cadre de l'école de formation interne
- La lettre de mission signée annuellement précise les missions concrètes et le rattachement fonctionnel, le contrat n'est pas modifié.



- Un référent groupe reste salarié de son établissement d'origine
- Sa mission est de 10/50 % de son temps de travail habituel
- Le rôle de référent groupe est différent du rôle de formateur LNA et de référent établissement

QUELS SONT LES RÉSEAUX DE RÉFÉRENTS CHEZ LNA ?



Chaque domaine de référence est piloté par un responsable fonctionnel qui coordonne et anime les référents groupe de son périmètre.

LE PROCESS POUR DEVENIR RÉFÉRENT GROUPE



1 DEMARCHE VOLONTAIRE

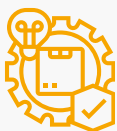
Le professionnel fait la demande auprès de son manager au cours des entretiens par exemple

2 SELECTION

Demande envoyée au responsable fonctionnel qui réalise un entretien s'il y a une place de disponible. Temps d'échange entre Direction, RH, DEX, & responsable fonctionnel. Réponse au professionnel.

3 FORMALISATION DE LA MISSION

Si validation, signature de la fiche mission d'un an (nature des activités, temps dédié, responsable fonctionnel, zone géographique d'intervention)



ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ DU RÉFÉRENT

Le temps de travail est réparti entre la fonction initiale et la mission de référent selon les modalités de la fiche mission (par exemple 1 journée par semaine de temps de référent)

Le professionnel reporte son activité :

- Au manager pour les activités liées à sa fonction
- Au responsable fonctionnel pour les activités liées à son rôle de référent groupe

Les éventuelles heures supplémentaires réalisées sont récupérées sur l'activité ayant généré les heures supplémentaires.

Les déplacements liés à l'activité de référent sont gérés en principe et sauf exception par le responsable fonctionnel ou l'équipe de celui-ci.